
La prison-monde

JOËLLE KWASCHIN

Le 1^{er} avril est un jour magnifique. Une délicate coutume veut que l'on raconte des bobards dans les médias. Ce passe-temps est moins anodin qu'il n'y paraît et une enquête historique sur les poissons d'avril, au reste peut-être déjà réalisée, révélerait probablement, filtrée par cette écume frivole, l'évolution des médias. Mais au-delà de sérieux travaux, le plaisant de l'affaire est que ce jour-là rince l'œil et l'oreille. Le monde vacille, sa réalité n'est pas assurée, chaque nouvelle doit être passée au crible de la critique puisqu'elle est susceptible d'être fautive; tout prend un relief inattendu. Le 1^{er} avril est un jour où l'on est incrédule. Mais son charme tient en ce qu'il est unique; on ne peut raisonnablement pas, jour après jour, remettre en question la véracité de l'information.

Stefaan De Clerck a annoncé qu'il manquait quatre mille places dans les prisons belges et que les Hollandais en avaient quatre mille de trop. Comme les bâtiments ne se télétransportent pas encore, ce sont donc quelques centaines de détenus qui pourraient purger leur peine aux Pays-Bas. La qualité des farces médiatiques est souvent très grande, des personnalités politiques se prêtant complaisamment au jeu, mais rien

à faire, le 21 avril, le jour du poisson était déjà loin. La nouvelle n'était pas pour rire, le ministre venait de découvrir le principe des vases communicants.

Puisque c'est donc pour du vrai, il convient de réfléchir et de démonter les arguments de l'Observatoire international des prisons (OIP), qui, naturellement, est en désaccord avec Stefaan De Clerck. Celui-ci admet que son plan présente des difficultés, juridiques notamment puisqu'en principe la peine doit être exécutée dans le pays où la condamnation a été prononcée, mais il a bon espoir d'aplanir les difficultés car les négociations sont bien en train avec les autorités néerlandaises. À la fin de l'entretien retransmis par la RTBF, le ministre finit par admettre qu'il faudra l'avis des détenus avant tout transfert. Comment ceux-ci pourraient-ils rester insensibles aux multiples avantages du système?

Pour Delphine Paci de l'OIP, le plan de reclassement et la resocialisation seraient compromis, alors qu'ils seront au contraire favorisés. Les détenus seront incarcérés dans un pays dont ils ne parlent pas la langue? C'est vrai, mais quelle superbe formation gratuite, d'autant qu'il s'agirait d'apprendre l'une de nos trois langues na-

tionales et que l'on déplore assez que les francophones snobent le néerlandais ; quant aux Flamands, un recyclage d'*algemeen beschaafd nederlands* ne pourrait leur être que favorable. Il n'y a pas de raison que le programme Erasmus d'échanges d'étudiants entre les universités soit réservé aux fils de bourgeois qui ont les moyens financiers de s'offrir un séjour à l'étranger. C'est cela la réelle démocratisation des études. Comme Philippe Clay le chantait naguère, « mes universités, c'était le pavé de Paris », tous les lieux peuvent être propices à l'étude pour peu qu'on le désire vraiment.

Cette expatriation sera aussi porteuse de contacts humains, d'échanges multiculturels qui favoriseront la réinsertion. En réalité, il y a tant de déracinés sociaux en prison, de gens qui n'ont jamais été insérés dans la société belge que le mot « réinsertion » est mal choisi. C'est plutôt d'insertion qu'il conviendrait de parler, alors qu'ils s'insèrent ici ou en Hollande... Tant qu'à faire autant que ce soit là-bas puisque nul n'ignore que la prison est l'école du crime, autant qu'ils récidivent loin d'ici. De plus, le haschisch y étant en vente libre, une partie des trafics de drogue, qui désole les autorités, se supprimera pour ainsi dire naturellement et les détenus bénéficieront à tarif réduit de cette came qui allège le quotidien de l'incarcération.

La question des familles est peut-être rien plus délicate, mais il n'est pas sûr qu'avec de bonnes communications ferroviaires, il soit pire d'aller de Bruxelles à Scheveningen que de Bruxelles à Lantin. et nul doute que le ministre de la Justice sera attentif à l'aspect humain des transferts, d'autant que cette prison, située en lisière du quartier balnéaire de La Haye, est, selon le premier procureur en chef du tribunal de La Haye, un centre de détention aux « conditions de confort extraordinaires » loué en partie par l'ONU à l'État

néerlandais pour accueillir des criminels de guerre. Dans le traité qui va être passé avec les Pays-Bas, il faut s'inquiéter également du sort des petits compagnons des prisonniers : les rats pullulent à Lantin et il serait regrettable de ne pas les exporter dans la foulée, histoire que les détenus ne soient pas trop dépaysés. Ce sont de petits riens qui font la grandeur d'une politique.

Il va falloir trouver une nouvelle affectation à Guantanamo puisque Barack Obama a promis de le fermer alors qu'Anne-Marie Lizin, grande spécialiste de la question, a dit à son retour d'une visite tout le bien qu'elle en pensait. Pourquoi, en prolongeant l'initiative du ministre, ne pas envisager d'y envoyer les étrangers du Sud qui peuplent nos prisons ? Ces malheureux seraient tout de même mieux au soleil, cela leur rappellerait le pays et ils apprendraient plutôt l'anglais.

Évidemment, les inconvénients d'une initiative sont toujours à la mesure de son audace et le projet du ministre ne va pas sans poser de questions. Que les Hollandais soient ennuyés d'avoir fermé déjà quatre prisons et songent à rentabiliser leurs établissements pénitentiaires à moitié vides, c'est, ma foi, leur problème. On pourrait certes les dépanner en leur suggérant d'accueillir un musée de la prison puisque celui de Tongres¹ vient d'être fermé pour être rendu à sa vocation première : enfermer de jeunes détenus, mais enfin ces solutions ressemblent un peu à du bricolage et ne sauraient résoudre leur problème de surcapacité.

Mais on ne peut pas leur faire pleine confiance à ces Hollandais, un soupçon vient : pourquoi leurs prisons sont-elles vides ? Parce qu'il y a moins de détentions préventives, davantage de libérations

¹ « Je ne suis plus seulement un ex-détenu », Jean-Marc Mahy, *La Revue nouvelle*, juillet-août 2008.

conditionnelles, de peines alternatives et un tribunal d'application des peines actif. Il n'en reste pas moins que la vigilance est de rigueur; que ces prisons bataves ne déteignent pas sur les détenus belges et ne leur donnent pas de mauvaises idées. Le système ne sera que transitoire, d'ici 2012, quelque deux mille nouvelles places seront construites en Belgique et il ne faudrait pas que la politique pénitentiaire batave nous bousille la nôtre et que l'on se retrouve avec des prisons flambant neuves et vides, brisant une règle immuable qui veut que les prisons sont comme les parkings: elles servent à la même chose et se remplissent au fur et à mesure qu'elles sont construites. Ce type de bâtiments répond à des impératifs techniques très particuliers et est assez difficilement recyclable. Un musée de la prison? Ces murs tout propres sans passé ne feraient pas un musée très convaincant.

Enfin si la Belgique, elle aussi, développait une politique d'alternatives à la prison, elle pourrait toujours louer ses cellules neuves à la France dont le président annonce un renforcement de la lutte répressive contre la criminalité. Ainsi se construit l'Europe dans le monde.

« Le monde est un village » est une belle émission musicale de la RTBF dans laquelle, avec talent, Didier Mélon présente un visage heureux de la mondialisation. Stefaan De Clerck vient, quant à lui, de faire entrer l'univers pénitentiaire dans la modernité en le faisant participer à la dynamique de la mondialisation. On s'est suffisamment plaint de ce que la libre circulation ne concernait que les capitaux et les marchandises. Dorénavant, et les tulipes et les prisonniers circuleront. ■